

5 Décembre 1995

Direction Départementale des Affaires
Maritimes
Rue Colbert
B.P. 371
85119 LES SABLES D'OLONNE

N/REF. : 1017-DEL/LR-mpl

OBJET : Extension de la station d'épuration de Saint-Vincent sur Jard.

P.J. : 1 dossier en retour

Vous avez bien voulu me transmettre pour avis le dossier concernant le projet d'extension de la station d'épuration de Saint-Vincent sur Jard.

Selon l'étude d'impact, il semble que la station actuelle fonctionne correctement. Il s'agit donc d'une extension en prévision de l'accroissement des populations estivales. La filière d'épuration choisie paraît correcte, notamment en ce qui concerne le traitement tertiaire (lagunage de finition et/ou désinfection en cas de nécessité).

En ce qui concerne le littoral voisin, en l'absence de conchyliculture, c'est le tourisme qui est l'activité majeure. Les préoccupations environnementales concernent avant tout la qualité des eaux au sujet de la baignade et de la pêche à pied récréative.

Les résultats de la surveillance des eaux de baignade indiquent une qualité moyenne. Il semble clair que la contamination est véhiculée par le Goulet. Si l'on considère que la Station de St-Vincent sur Jard fonctionne de façon satisfaisante (les analyses bactériologiques en sortie de lagune étant meilleures que celles dans le Goulet), il semblerait utile de recenser les autres sources potentielles de contamination de ce cours d'eau (branchements sur les pluviaux notamment), y compris en amont de la station.

Le Chef du laboratoire côtier DEL

G. THOMAS

Copies : DEL/AA-Brest